

## ENTRÉE EN CLASSE DE CINQUIÈME Section internationale allemande

Votre enfant est actuellement en Sixième Section allemande, vous allez l'inscrire en classe de **Cinquième Section allemande** pour la rentrée 2021 au Lycée français Jean Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires :

Enseignements communs en 5 <sup>ème</sup> Section internationale allemande
Français
Mathématiques
Anglais
Langue et littérature
Histoire-géographie-éducation civique en allemand
Histoire-géographie-éducation civique en français
Sciences et techniques : - Sciences de la vie et de la Terre - Physique et chimie - Technologie
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale
Éducation physique et sportive
AP (Accompagnement Personnalisé) : - Français - Mathématiques

**Toute question concernant la SI allemande est à poser par mail à : [carole.wimmer@lyceefrancais.be](mailto:carole.wimmer@lyceefrancais.be)**

### ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Pour la première et deuxième langue vivante, votre enfant doit obligatoirement poursuivre les langues vivantes de sa classe de sixième. Il faut donc sélectionner obligatoirement ces langues dans le module de réinscription.

## ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT (FACULTATIF)

**Je peux choisir de commencer l'enseignement de complément : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin – Grec) et /ou théâtre**

**Attention** : l'enseignement de LCA se poursuit jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup> et ne pourra pas être abandonné en 4<sup>ème</sup> (sauf cas exceptionnel : arrêt définitif validé sur demande motivée adressée au Proviseur-Adjoint, sans possibilité de le remplacer par une 3<sup>ème</sup> langue vivante). **Le cumul avec une 3<sup>ème</sup> langue vivante en 4<sup>ème</sup> ne sera pas possible non plus.**

Choix  
obligatoire



Un seul  
choix  
possible



« Langues et cultures de l'Antiquité » (Latin – Grec)		<b><u>Et /ou</u></b>	« Théâtre »		
			« Aucun »		